

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 14 novembre 2016 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est, Cookshire, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller et représentant de Newport

Absence

Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 14 novembre 2016 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 novembre 2016.**
- C) Adoption des procès-verbaux suivants :**
 - Séance régulière du 9 mai 2016;
 - Séance spéciale du 20 septembre 2016.
- D) Première période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
 - 1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil 2017.
 - 2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2017.
 - 3) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019, activités d'agglomération.
 - 4) PG Solutions, renouvellement du contrat de service du logiciel Première Ligne.
 - 5) Service incendie, besoins en formation 2017-2018.
- G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.**
 - 1) Proposition du conseiller Yvan Tremblay, mandat au service de la sécurité publique pour la préparation d'un rapport sur le service incendie.
- H) Avis de motion.**

1) Avis de motion, règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2017.

I) Étude et adoption de règlements.

J) Varia.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 14 novembre 2016 par M Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 novembre 2016.

Résolution 2016-11-0623-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance du 14 novembre 2016 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux suivants :

- **Séance régulière du 9 mai 2016;**
- **Séance spéciale du 20 septembre 2016.**

Résolution 2016-11-0624-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2016-11-0625-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale du 20 septembre 2016 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Aucune.

F) Autres sujets.

1) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil 2017.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

- 2) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2017.

Résolution 2016-11-0626-A

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2017, la date et l'heure des séances régulières du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
8 mai 2017	19 h 30
20 novembre 2017	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019, activités d'agglomération.

Résolution 2016-11-0627-A

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton se réunisse le 19 décembre 2016 à 19h15, à l'Hôtel de Ville, pour l'étude et l'adoption des prévisions budgétaires 2017 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2017-2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) PG Solutions, renouvellement du contrat de service du logiciel Première Ligne.

Résolution 2016-11-0628-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 293,75 \$ (incluant les taxes) pour la facture de PG Solutions, concernant le contrat de service du logiciel Première Ligne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Service incendie, besoins en formation 2017-2018.

Résolution 2016-11-0629-A

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'informer la MRC du Haut-Saint-François que les besoins en formation 2017-2018 des pompiers sont les suivants :

- 15 pompiers pour la formation en désincarcération;
- 5 pompiers pour la formation opérateur d'autopompe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil.

- 1) Proposition du conseiller Yvan Tremblay, mandat au service de la sécurité publique pour la préparation d'un rapport sur le service incendie.

Résolution 2016-11-0630-A

CONSIDÉRANT qu'une partie importante des résidents de l'agglomération de Cookshire-Eaton ne sont pas desservi par un réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que l'agglomération de Cookshire-Eaton dessert aussi la municipalité de Newport et que cette municipalité n'a pas de réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT que les interventions du service incendie dans lesdits secteurs nécessitent des équipements particuliers pour répondre adéquatement à ces interventions;

CONSIDÉRANT que lesdits secteurs sont localisés aux extrémités du territoire de l'agglomération de Cookshire-Eaton et qu'il est nécessaire de réagir rapidement aux demandes d'interventions;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal veut s'assurer que ces secteurs soient bien protégés et que nos interventions soient conformes aux normes en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton demande au service de la sécurité publique de produire un rapport détaillé sur situation du service incendie et de lui formuler des recommandations précises pour corriger certaines situations si nécessaire;

QUE le rapport fasse mention au minimum des informations suivantes :

- Le nombre de bornes sèches sur l'ensemble du territoire et leur localisation;
- Les normes spécifiques à ce type d'intervention (équipement, temps d'intervention, débit d'eau minimal pour une intervention, volume d'eau minimal, etc.);
- L'information sur la situation actuelle et sur les mesures à prendre si nécessaire avec les temps d'intervention.

QUE le rapport devra être déposé avant le 1^{er} mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Avis de motion.

- 1) Avis de motion, règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2017.

Résolution 2016-11-0631-A

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2017.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

I) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

J) Varia.

Aucun.

K) Deuxième période de questions.

Aucune.

L) Levée de la séance.

Résolution 2016-11-0632-A

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier